



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

12 NOV. 2003

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

TÉLÉGRAMME DÉPART EN CLAIR

Modèle révisé en 96/01

PARTIE RÉSERVÉE POUR L'ACHEMINEMENT

URGENCE							
Indicateurs d'acheminement							
DE							
	ORIGINE	N° D'ENREGISTREMENT	Date - Heure-Dépôt -				

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES DIRECTIVES DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE SUR LA CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE

PARTIE RÉSERVÉE A L'EXPÉDITEUR

Cocher éventuellement la mention utile.	VOIES AUTORISÉES <input type="checkbox"/> AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION <input type="checkbox"/> A TÉLÉPHONER A L'ARRIVÉE <input type="checkbox"/>	MENTION D'URGENCE (éventuellement) <u>IMMEDIAT</u>	Nom du rédacteur : Marie MOLY N° de téléphone : 01.49.27.31.45
---	---	--	---

DE : **MIN. INT. SECURITE INTERIEURE ET LIBERTES LOCALES**
D.L.P.A.J. - S.D.L.P.A. - B.P.P.S (11EME BUREAU)

A : **MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS**
MONSIEUR LE PREFET DE POLICE

14/11/2003

N° DE TEXTE

OBJET : **MODIFICATION DU SEUIL FIXANT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS A PARTIR DUQUEL UNE RAVE-PARTIE OU UNE FREE-PARTIE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DECLARATION PREALABLE EN PREFECTURE**

REFERENCE : **NOR 11N17D03001111 C**

L'ARTICLE 1^{ER} DU DECRET N° 2002-887 DU 3 MAI 2002 PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 23-1 DE LA LOI N° 95-73 DU 21 JANVIER 1995 ET RELATIF A CERTAINS RASSEMBLEMENTS FESTIFS A CARACTERE MUSICAL, A FIXE A 250 LE NOMBRE DE PARTICIPANTS PREVISIBLES A PARTIR DUQUEL UNE RAVE-PARTIE OU UNE FREE-PARTIE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DECLARATION PREALABLE AUPRES DE VOS SERVICES.

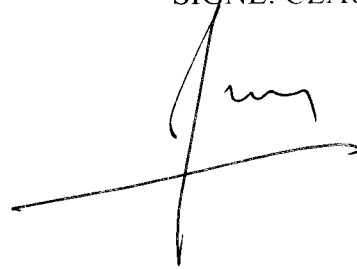
CE NOMBRE AVAIT ETE RETENU APRES AVOIR RECUEILLI, AUPRES DE VOUS, LES ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES RAVE-PARTIES OU FREE-PARTIES QUI S'ETAIENT DERoulees AU COURS DE L'ETE 2001.

AUJOURD'HUI, 18 MOIS APRES L'ENTREE EN VIGUEUR DU DECRET PRECITE, ET COMPTE TENU DE L'EXPERIENCE QUE VOUS RETIREZ DE SON APPLICATION PRATIQUE, JE VOUS

DEMANDE DE M'INDIQUER, PAR RETOUR, POUR L'ENSEMBLE DE CETTE PERIODE, LE SEUIL DE PARTICIPANTS A PARTIR DUQUEL VOUS AVEZ MAJORITAIREMENT RENCONTRE DES PROBLEMES D'ORDRE PUBLIC. VOUS POURREZ UTILEMENT VOUS APPUYER SUR LES ELEMENTS STATISTIQUES QUE VOUS ME TRANSMETTEZ REGULIEREMENT AUXQUELS POURRAIENT ETRE AJOUTES DES ELEMENTS TELS QUE MATERIEL SAISI, RAVE-PARTIES ET FREE-PARTIES CLANDESTINES SANS MATERIEL SAISI, TYPE DE SITES UTILISES OU D'UNE MANIERE GENERALE TOUS ELEMENTS DIGNES D'INTERET.

VOUS ACCOMPAGNEREZ EGALEMENT CES DONNEES D'UNE COMPARAISON AVEC LES ELEMENTS QUI ONT PREVALU EN 2001 A LA FIXATION DU SEUIL DE 250 PRECITE.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION
SIGNE: CLAUDE GUEANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small flourish.